L'ENGOUEMENT MARQUÉ POUR LE LOISIR DE PROXIMITÉ : UNE TENDANCE DURABLE?

GRAND DOSSIER

YVAN LÉPINE

Début 2021, alors que la pandémie de COVID-19 fait rage, la Ville de Vaudreuil-Dorion prend la décision de devancer l'aménagement d'un terrain qu'elle avait acquis en bordure de la baie de Vaudreuil. Ainsi naît une initiative qui connaît un succès instantané dès l'été 2021 : le parc Le 405, doté de diverses zones d'activités où l'on peut, par exemple, se retrouver entre amis, manger une bouchée, se détendre ou assister à des spectacles.

Vincent Bastien
Photo : Ville de Vaudreuil-Dorion

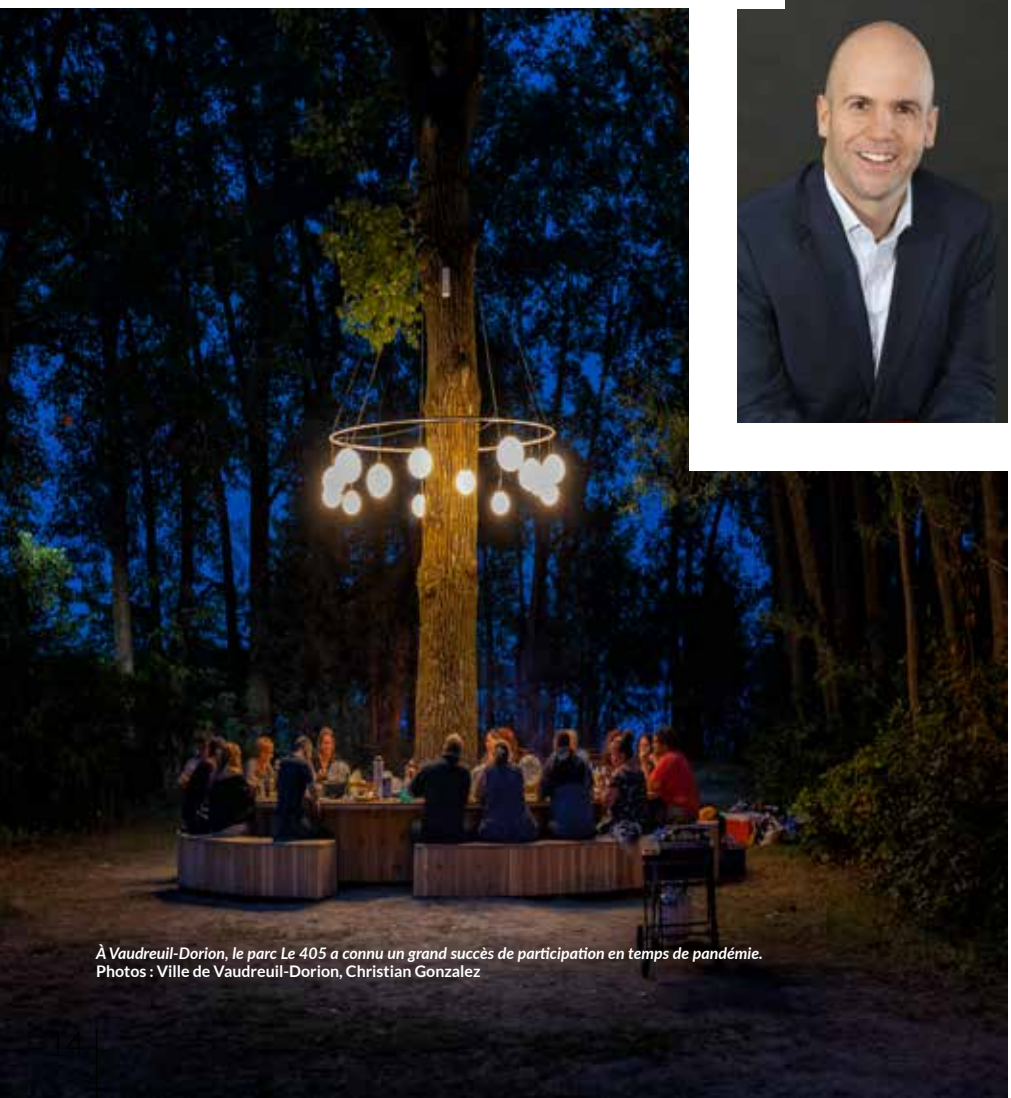

À Vaudreuil-Dorion, le parc Le 405 a connu un grand succès de participation en temps de pandémie.
Photos : Ville de Vaudreuil-Dorion, Christian Gonzalez

Cette réalisation est l'un des nombreux exemples qui démontre l'importance d'offrir davantage d'infrastructures de proximité au niveau municipal. La pandémie a probablement accéléré ce besoin déjà manifeste des citoyennes et des citoyens d'avoir accès à plus de lieux proposant divers services, et ce, tant pour la pratique d'activités encadrées que pour la pratique libre. Mais cet important engouement pour le loisir de proximité observé au cours des dernières années perdra-t-il en intensité lorsque la vie dite « normale » aura repris son cours?

« Durant la pandémie, les activités et les événements étant annulés, on s'est dit qu'on pouvait simplement créer une destination, un lieu de rassemblement pour les citoyens qui, eux, pourraient l'adapter en fonction des mesures sanitaires », lance Vincent Bastien, directeur du Service des loisirs et de la culture de Vaudreuil-Dorion.

Une grande table ronde y est notamment construite autour d'un arbre, dans un esprit « gaulois ». Cette installation, appelée « La Grande Tablée », est si populaire qu'un système de réservation a dû être mis en place. Ainsi, le 13 juin 2022, toutes les périodes de réservation pour les semaines de juillet et août ont été comblées en moins d'une heure, même avec une limitation d'une réservation mensuelle par famille.

Les plateformes installées au bord de l'eau pour faire du yoga, jouer ou simplement se reposer sont aussi très prisées des utilisateurs. De plus, divers événements rassembleurs sont tenus dans le parc : rencontres d'improvisation, soirées festives, Oktoberfest, etc., le tout s'inscrivant dans une programmation quatre saisons. La réalisation du parc Le 405 a ainsi remporté le prix Coup de cœur du jury du Mérite ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) lors de ses assises de 2022.

DES PARCS TRÈS POPULAIRES

La croissance de l'attrait des parcs urbains ne se manifeste pas qu'à Vaudreuil-Dorion. En mai 2022, à Salaberry-de-Valleyfield, la Ville a dû mettre en place des mesures exceptionnelles afin de contrer les effets d'un « achalandage excessif » au parc des Hirondelles. Ces mesures incluaient l'adoption d'une nouvelle réglementation sur le stationnement dans les rues avoisinantes, la concentration de l'accès au parc en un seul point et de nouvelles règles de sécurité[1].

À Québec, comme réponse aux besoins de socialisation découlant de la pandémie, la Ville a modifié sa réglementation afin de permettre, durant certaines périodes de l'été 2020, la tenue de barbecues et la consommation d'alcool accompagnant un repas dans 22 parcs dits « conviviaux ». « C'est une mesure qui a été fort appréciée par les citoyens dès sa création », affirme Audrey Perreault, conseillère en communication à la Ville de Québec. L'administration municipale a donc augmenté le nombre de parcs conviviaux à 41 en 2021, puis l'a réduit à 27 en 2022, en vertu de nouveaux critères de sélection : grandeur des parcs, accessibilité des aires de pique-nique, présence d'installations sanitaires, etc.

En période hivernale, la Ville de Laval a misé sur la bonification de son programme « Dehors cet hiver » durant la pandémie. Elle a ainsi aménagé dans ses parcs des buttes naturelles formant de larges glissades ou des corridors de glisse, ainsi que des labyrinthes et même un minigolf. L'adaptation de ce programme a permis une participation libre qui a été bien appréciée des utilisateurs, comme l'ont expliqué Myriam Crête, agente de soutien aux opérations, et Valérie Tcholkayan, animatrice à la vie de quartier à la Ville de Laval, lors de la dernière Conférence annuelle du loisir municipal (CALM).

LE PLEIN AIR DE PROXIMITÉ AUSSI

Si la pandémie a provoqué des périodes de confinement, elle a également généré un besoin de s'évader hors du domicile lorsque l'occasion se présentait, de telle sorte que les rues, pistes et sentiers ont paru envahis par les piétons et autres utilisateurs à certains moments. L'engouement fut d'une telle ampleur que les commerces d'équipements de plein air ont rapidement connu des ruptures de stock, ne pouvant répondre à une telle croissance, imprévisible et fulgurante, notamment alimentée par les besoins des nouveaux adeptes.

Tous les cinq ans, Vélo Québec effectue un sondage exhaustif sur la pratique de la « petite reine ». Les résultats de celui réalisé à l'automne 2020 révèlent que la hausse du nombre de cyclistes, déjà perceptible avant la pandémie, a poursuivi sa progression. De 2015 à 2020, cette activité (ou ce moyen de transport actif) a ainsi gagné quelque 250 000 adeptes au Québec[2]. (voir graphique en page 16)

En réponse aux besoins de socialisation découlant de la pandémie, la Ville de Québec a modifié sa réglementation.

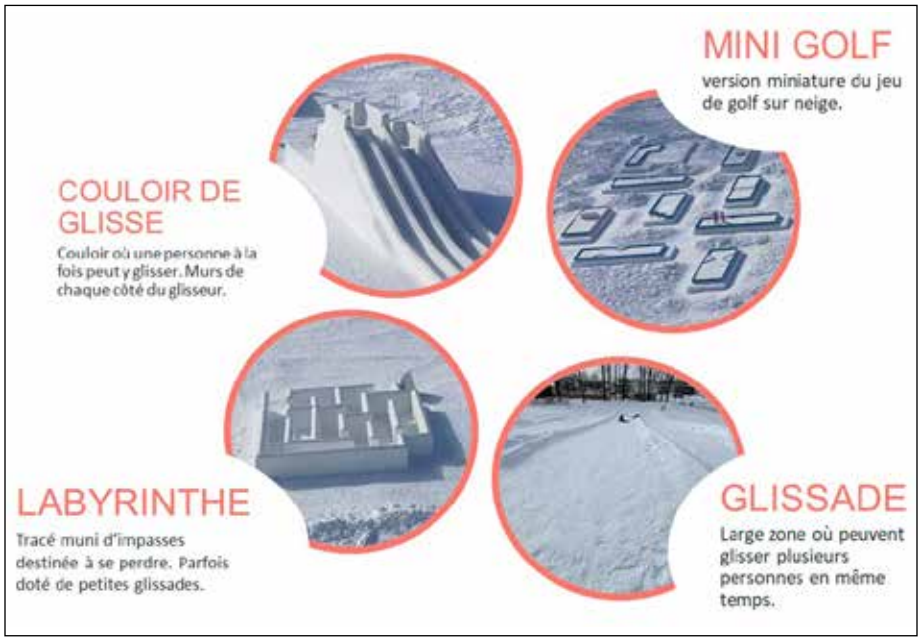

La Ville de Laval a aménagé des buttes naturelles, des labyrinthes et même un minigolf pour permettre une participation libre durant la pandémie.

[1] Voir https://www.ville.valleyfield.qc.ca/actualites/des-mesures-pour-attenuer-lachalandage-au-parc-des-hirondelles.

[2] Vélo Québec, *L'état du vélo au Québec en 2020*, https://www.velo.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/vq-edv2020-fr.pdf, p. 4.

Évolution du nombre de cyclistes (en millions)

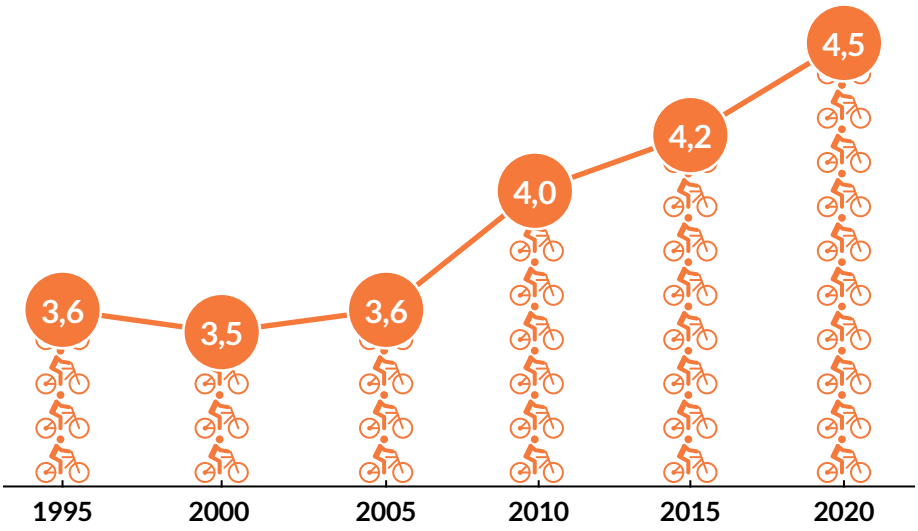

Le ski de fond a également connu un gain de popularité durant la pandémie. « Au Québec, nous sommes passés d'environ 600 000 fondeurs à quelque 800 000 à 1 000 000 de pratiquants, souligne le directeur général de Ski de fond Québec, Claude Alexandre Carpentier. Cette recrudescence est restée, car ceux qui avaient délaissé ce sport ont retrouvé le plaisir du plein air et de la glisse alors que nous étions confinés. »

La randonnée pédestre et en raquettes a aussi été adoptée par bon nombre de Québécois. À la suite d'un sondage auquel ont répondu 75 gestionnaires de sentiers, Rando Québec rapportait que l'achalandage de ces installations avait augmenté de 62,6 % entre 2019 et 2021, avec une hausse notable chez les débutants et les familles[3].

UN PHÉNOMÈNE DURABLE?

Questionné sur le caractère durable des changements observés dans le loisir de proximité au cours des dernières années, le directeur général de l'organisme Vivre en ville, Christian Savard, répond prudemment : « J'ose croire que ça l'est. Il y a eu durant la pandémie une accélération du besoin pour ce genre d'équipement ou d'événement. C'est clair que les gens recherchaient d'être à l'extérieur et en même temps avec du monde. »

Peut-on faire un lien avec l'émergence du mouvement « *slow* » (*slow city*, *slow food*, *slow travel*) dans les années 80? « Effectivement, il y a des éléments de ce mouvement *slow*, dont le désir de se connecter avec une certaine proximité, répond M. Savard. J'ai tendance à croire qu'il y a des changements d'ordre culturel dans tout ça. »

Christian Savard, directeur général de Vivre en ville
Photo : Vivre en ville

Daniel Côté, président de l'UMQ
Photo : Roger St-Laurent

> Vivre en ville vient de publier le guide *Collectivités en santé*, qui prône notamment l'aménagement de milieux de vie complets, « [...] propices à la socialisation, à la récréation, à la pratique sportive, à la détente, à l'éducation ou à la culture [...] », comme des infrastructures de loisir, des places publiques multifonctionnelles et des parcs[4].

Le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Gaspé Daniel Côté estime de son côté que « c'était déjà une tendance avant la pandémie, mais celle-ci a renforcé l'essor de la pratique libre d'activités de loisir, le plus souvent de plein air. » Est-ce que l'arrivée de nouveaux maires, plus jeunes dans bien des cas, peut avoir une influence au cours des prochaines années pour favoriser la pratique d'activités de loisir public de proximité? Le président de l'UMQ juge que « cela dépend plutôt des valeurs individuelles des élues et des élus en poste, par exemple leur niveau d'engagement personnel en faveur d'un mode de vie physiquement actif et, surtout, des besoins exprimés par les citoyennes et les citoyens ».

M. Côté n'hésite pas à établir un lien entre cette tendance et la pénurie de main-d'œuvre qui frappe les municipalités dans toutes les régions du Québec. « Les municipalités doivent et devront faire preuve de créativité et d'innovation dans leur offre de loisirs afin de répondre aux demandes de leurs milieux, affirme-t-il. La pratique libre d'activités de loisirs et de plein air nécessite moins de personnel; donc les municipa-

[3] Voir https://www.randoquebec.ca/la-pandemie-sur-les-sentiers-un-besoin-de-soutien-accru-pour-les-gestionnaires/

[4] Vivre en ville, *Collectivités en santé*, https://vivreenville.org/media/1324753/VenV_Collectivites-en-sante.pdf, p. 26.

Nathalie Boucher, directrice de REsPIRE
Photo : Nicolette Jackson-Pownall

Photo : Ville de La Tuque

lités seront certainement appelées à axer davantage leur offre dans cette direction les prochaines années. »

La directrice de l'organisme RE$_S$PIRE, Nathalie Boucher, penche également vers une tendance durable. « L'intérêt pour les événements et équipements de loisirs publics démontre que l'espace public de proximité est un front pionnier dans la reconquête des villes vers l'intérieur, dans un contexte de densification urbaine, de marchandisation de l'image, et de préoccupations environnementales, estime-t-elle. La sédentarité imposée par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 a certainement accéléré cette tendance. Mais il faudra encore quelques années avant de confirmer l'impact durable des pratiques et des intérêts forts qui se sont formés pendant la pandémie. »

RE$_S$PIRE est un organisme qui vise à promouvoir l'aménagement, la revitalisation et l'utilisation des espaces urbains par la recherche en sciences sociales. « L'angle qu'on adopte chez RE$_S$PIRE permet de comprendre comment des gens différents interagissent dans l'espace qui leur est offert, avec le mobilier, les éléments naturels, et en fonction des autres personnes présentes, explique Mme Boucher. Pour nous, il est évident que la façon dont on utilise un espace, que ce soit un sentier, une piste cyclable, un terrain de sport ou des tables de pique-nique, a tout autant à voir avec l'identité sociale, les valeurs portées socialement, la présence et la proximité de gens différents. »

CONCILIER PROMOTION ET HAUSSE D'ACHALANDAGE

En juin 2021, l'organisme M361 (anciennement, Québec en Forme) a tenu un webinaire[5] fournissant une panoplie de conseils afin de concilier la nécessité de rendre accessibles des installations de plein air de qualité, d'en faire la promotion et de répartir adéquatement la hausse d'achalandage en découlant, particulièrement en période de pandémie.

Estelle Paulhus, coordonnatrice en loisir, culture, tourisme, événementiel et social à la Ville de La Tuque y participait comme conférencière, en compagnie d'Isabelle Bérubé, directrice du développement et spécialiste en gestion de l'achalandage à la Société pour la nature et les parcs du Canada – section Québec.

Voici quelques conseils issus de ce webinaire :

Sur les mesures de gestion (flux, horaires, tarification, aménagement)

- Tenir des statistiques de fréquentation (pistes et stationnement) et les diffuser au public, notamment par les médias sociaux
- Faire connaître l'horaire des périodes où une réservation ou un droit d'utilisation est requis
- Réduire l'effet d'entonnoir à l'entrée principale en aménageant une sortie distincte (créer une boucle entrée-sortie)
- Promouvoir l'utilisation des périodes plus creuses et instaurer, au besoin, une tarification dynamique en ce sens
- Adapter les installations afin de répondre adéquatement aux besoins de base des utilisateurs, comme le stationnement et les services sanitaires
- Créer des stationnements satellites, notamment en prenant entente avec des entreprises environnantes fermées les week-ends
- Bonifier l'offre de transport en commun, par exemple par la mise en place de navettes

Photo : Shutterstock.com

« La façon dont on utilise un espace a tout autant à voir avec l'identité sociale et la proximité des gens différents. »
— Nathalie Boucher, RE$_S$PIRE

[5] Voir https://lepointeur.ca/article/plein-air-de-proximite-en-milieu-municipal-comment-gerer-lachalandage-accru/.

Depuis plusieurs années, la Ville de La Tuque accorde beaucoup d'importance au plein air de proximité.
Photo : Ville de La Tuque, Félix Rioux

Sur les mesures de sensibilisation et de promotion

- Rappeler aux utilisateurs les principes de fréquentation responsable des lieux de plein air (rapporter ses déchets, rester dans les sentiers, ne pas nourrir les animaux, etc.), en gardant en tête la présence de nouveaux adeptes
- Doser adéquatement l'affichage de consignes (éviter l'effet de pollution visuelle)
- Accroître la promotion des espaces nature en général, non seulement ceux étiquetés « plein air »
- Inviter la population à revisiter son quartier (ou l'arrière-pays en milieu rural) au moyen de concours ou d'activités ludiques
- Tenir des activités d'initiation, de découverte, des festivals, etc. durant les périodes de plus faible achalandage des installations de plein air

Sur les mesures de développement

- Utiliser les terrains vagues pour aménager des îlots de verdure et planifier les besoins de base en découlant (poubelles, tables à pique-nique, sentier d'accès, etc.)
- Offrir des niveaux d'activité physique répondant à tous les besoins (ceux des débutants, des aînés, des familles, des personnes à mobilité réduite ou à faible revenu, etc.)